

Quaderno N°3966 del 26/09/2015 - ("Civiltà Cattolica" III 449-552)

MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE

Interview du Cardinal Christoph Schönborn par Antonio Spadaro

Traduction Yves Floucat

mardi 15 septembre 2015

<http://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html&t=MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE - France Catholique>

https://plusone.google.com/_/+1/confirm?url=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html&am

[http://www.linkedin.com/shareArticle?mini=true&url=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html&title=MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE - France Catholique&source=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html_site&summary=javascript:window.print\(\)](http://www.linkedin.com/shareArticle?mini=true&url=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html&title=MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE - France Catholique&source=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html_site&summary=javascript:window.print())
<http://twitter.com/intent/tweet?text=MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE - France Catholique&url=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html>
<http://www.viadeo.com/shareit/share/?url=http%3A%2F%2Fwww.france-catholique.fr%2FMARIAGE-ET-CONVERSION-PASTORALE.html&title=MARIAGE ET CONVERSION PASTORALE - France Catholique>

Voici la traduction de l'interview que le cardinal Christoph Schönborn vient de donner à la "Civiltà cattolica" :

<http://www.laciviltacattolica.it/it...>

Il y aura une autre traduction, puisqu'une version plus longue de cet entretien fait l'objet d'une publication en livre, chez Parole et Silence, sous le titre [Le regard du Bon Pasteur](#).

Cet entretien fait suite à ceux du P. Garrigues et du cardinal Cottier.

L'ensemble des trois entretiens paraît du reste en Italie en un seul volume. En France, il y a en revanche deux livres : [Vérité et miséricorde](#), contenant les textes du P. Garrigues et du cardinal Cottier ; et [Le regard du Bon Pasteur](#), contenant la version longue et complète de l'entretien avec le cardinal Schönborn.

Ce qui suit est le condensé de l'entretien avec le cardinal Schönborn tel qu'il vient de paraître dans la Civiltà cattolica.

Pendant le Synode extraordinaire sur la famille, qui s'est tenu du 5 au 19 octobre 2014, j'ai été impressionné, entre autres, par l'intervention du cardinal Schönborn, archevêque de Vienne. Nous avons discuté, après son discours dans la salle des conférences, lors d'un dîner avec un ami commun. Puis il m'a parlé de ses expériences comme enfant d'une famille qui a connu le divorce. Sa lucidité n'était pas celle d'une réflexion purement intellectuelle, mais était le fruit d'une expérience. Lors de promenades sous la colonnade de Saint-Pierre, il m'a parlé de l'oubli des grands-parents et des oncles dans les discours du Synode. La famille, dit-il, est non seulement la femme, le mari et les enfants, elle est un vaste réseau de contacts, elle s'étend à quelques amis et pas seulement aux parents. Tous les effets du divorce s'exercent sur une grande partie des relations, non seulement sur la vie d'un couple. Mais il est également vrai qu'il peut y avoir une résistance à l'impact de la scission et qu'il est possible de soutenir les plus vulnérables, les enfants, par exemple.

Nous n'avons pas arrêté la conversation. Nous avons continué pendant deux réunions ultérieures, au bout de quelques mois, au siège de la Civiltà cattolica. Une fois avec son ami et frère dominicain, le P. Jean Miguel Garrigues, que j'ai aussi interviewé pour notre magazine (1). Et l'interview, enfin, a continué à Vienne à la Kardinal König Haus. L'interview qui suit est le résultat de ces réunions, qui a finalement pris la forme d'un dialogue unifié. Je demandais au cardinal une réflexion étroitement liée à son expérience en tant que pasteur. Et c'est cette inspiration pastorale qui donne du corps et du souffle à ses paroles.

Votre Eminence, quel était, à votre avis, l'intention du Synode extraordinaire de la famille ? Il a été question de la joie de la famille et des défis de la famille.

Quand François est devenu Pape, le thème du prochain Synode avait déjà été établi par son prédécesseur, le Pape Benoît : les questions générales de l'anthropologie chrétienne et, surtout, les questions de bioéthique. Lors de sa première réunion avec le Conseil du Synode, François a observé qu'il serait difficile de répondre à ces questions en dehors d'un cadre de fond sur la famille et le mariage et, par conséquent, peu à peu, la question s'est déplacée sans pour autant négliger les questions anthropologiques, mais il s'agissait de les placer dans le cadre de cette anthropologie originale qu'est l'enseignement biblique sur l'homme et la femme, leur mariage, leur vocation et le grand thème du mariage et de la famille.

Mais pourquoi se tourner vers un thème que saint Jean-Paul II a traité de manière quasi exhaustive, au cours des 27 années de son pontificat ?

Je pense que François voulait surtout nous encourager - et il l'a répété à plusieurs reprises - à regarder la beauté et l'importance vitale du mariage et

de la famille avec le regard du Bon Pasteur qui se fait proche de chacun. Il a mis en mouvement ce *synodos*, ce voyage commun, dans lequel nous sommes tous appelés à examiner la situation, et non pas avec un regard partant d'en haut, à partir d'idées abstraites, mais avec le regard des bergers qui perçoivent la réalité d'aujourd'hui dans un esprit évangélique. Ce point de vue sur la famille en sa réalité et sur le mariage n'est pas, tout d'abord, un regard critique qui souligne chaque échec, mais un regard bienveillant, où il s'agit de voir comment beaucoup de bonne volonté et beaucoup d'efforts se manifestent, même au milieu de tant de souffrances. Après tout, on nous demande un acte de foi : approcher, comme Jésus, la foule diversifiée sans crainte d'être touché.

La convocation du Synode sur la famille par le Pontife peut donc traduire un désir de concret, de proximité...

Oui, le désir de regarder les vraies personnes dans les joies et les peines, les tristesses et les angoisses de leur vie quotidienne et de leur apporter la Bonne Nouvelle, et constater comment se vit l'Évangile au milieu de nombreuses difficultés, mais aussi avec beaucoup de générosité. Nous devons laisser nos livres afin d'aller dans la foule et être touché par la vie des gens. Les regarder et connaître leurs situations, plus ou moins instables, à partir du profond désir inscrit dans le cœur de chacun. C'est la méthode ignatienne : rechercher la présence et l'action de Dieu dans les moindres détails de la vie quotidienne. Nous sommes encore loin d'atteindre cette bonne initiative prise par François. Nous n'avons pas atteint cette dimension dans le discours ecclésiastique et dans le discours du Synode. Nous parlons trop avec un langage fait de concepts vides de sens.

Selon certains, cependant, l'objectif devrait être éminemment doctrinal ; certains craignent même pour la doctrine.

Le défi que nous lance François est de croire que, avec le courage qui vient de la simple proximité, des gens ordinaires, nous ne serons pas détournés de la doctrine. Nous ne risquons pas de diluer sa clarté en marchant avec les gens, parce que nous sommes appelés à marcher dans la foi. La doctrine est, d'abord, une série de déclarations abstraites, mais la lumière de la parole de Dieu est manifestée par le témoignage apostolique au cœur de l'Église et dans le cœur des croyants qui marchent dans le monde d'aujourd'hui. La clarté de la lumière de la foi et de son développement doctrinal en chaque personne n'est pas en contradiction avec la façon dont Dieu travaille avec nous-mêmes, qui sommes souvent loin de vivre pleinement l'Évangile.

Alors, quels sont les défis auxquels devra faire face le Synode ordinaire ?

Il est possible d'identifier plusieurs points clés auxquels il serait préjudiciable de ne pas accorder l'importance voulue. Le premier qui vient à l'esprit est de prendre conscience de la dimension sociale et historique du mariage comme famille. Trop souvent, nous les théologiens et les évêques, les pasteurs et les gardiens de la doctrine, oublions que la vie humaine se déroule dans les

conditions imposées par une société : psychologiques, sociales, économiques, politiques, dans un contexte historique. C'est ce qui a fait défaut dans le Synode. Et la chose est étonnante par rapport aux énormes changements intervenus au cours des soixante-dix ans de ma propre vie. Comment pouvons-nous oublier que tout au long de l'histoire le mariage n'a pas été accessible à tous ? Pendant plusieurs siècles, voire des millénaires, le mariage n'était pas ce que la Bible nous dit de l'homme et de la femme. Pour un grand nombre de personnes, le mariage n'était tout simplement pas possible, en raison des conditions sociales. Il suffit de penser aux esclaves. Pensons à de nombreuses professions pour lesquelles le mariage était économiquement inaccessible, était exclu ex professo. A la campagne, jusqu'à il y a trois générations, des paysans ne se mariaient pas parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de payer la dot. Notre Bienheureux autrichien que nous aimons tant, Franz Jägerstätter, martyr du nazisme, béatifié par le pape Benoît XVI, était le fils illégitime d'une servante qui n'aurait jamais pu épouser un fermier s'il n'avait pas eu pitié d'elle et n'avait pas accepté de se marier avec elle en adoptant l'enfant. Dans les registres de baptême du XIXe siècle à Vienne, environ la moitié des enfants étaient des enfants illégitimes des serviteurs des maisons bourgeoises qui ne pouvaient pas se marier parce qu'ils ne disposaient pas des moyens. Pensez à la situation également présente dans les pays pauvres. Je suis resté un peu choqué que dans le Synode nous parlions de façon très abstraite du mariage. Peu d'entre nous ont parlé des conditions réelles de jeunes gens qui veulent se marier. Nous nous plaignons de la réalité quasi universelle des unions de fait, de nombreux jeunes et moins jeunes qui vivent ensemble sans se marier civilement et encore moins religieusement ; nous sommes là pour déplorer ce phénomène, au lieu de demander : "Qu'est-ce qui a changé dans les conditions de la vie ?".

Vous êtes un pasteur. Vous êtes l'archevêque de Vienne. Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui en Autriche ?

En Autriche, les jeunes vivant ensemble en couple - et c'est la grande majorité - sont désavantagés par les autorités fiscales, s'ils se marient. En outre, leur situation de travail est souvent précaire, et ils trouvent avec peine un travail stable et durable comme cela se passait dans ma génération. Comment voulons-nous que l'on puisse construire une maison, fonder une famille dans ces conditions ? Nous retrouvons une situation sociale qui était très commune dans le siècle dernier, où beaucoup ont été exclus du bien du mariage tout simplement en raison de leur situation. Je ne dis pas que ce qui arrive est bon, mais nous avons besoin d'avoir un regard attentif à la réalité et un regard de compassion. Il est très facile de pointer du doigt l'hédonisme et l'individualisme de notre société. Il est plus difficile d'observer attentivement ces réalités.

Je pense que votre discours est marqué par une foi dans la capacité de bien de la personne, même si ce n'est pas en toute chose.

Nous devons témoigner d'une profonde confiance en l'homme, enfant de Dieu, aimé par Dieu, et une profonde confiance dans le mariage et la famille, la cellule vitale de la société. Je suis très impressionné de percevoir cette fibre positive chez François. Par exemple, lorsque durant le Synode, il nous a rappelé : "Mais vous ne parlez pas de leurs grands-parents." Et c'est vrai : notre discours est souvent si formel ! Combien de fois il a parlé de sa célèbre grand-mère qui a tant marqué sa vie ! Cela nous invite à regarder avec amour et avec un fond d'affectation spéciale cette réalité de la famille.

Pardonnez-moi une référence personnelle, mais votre expérience elle-même est marquée par le divorce de vos parents...

Oui, je viens d'une famille de parents divorcés. Mon père s'est remarié. Mes grands-parents étaient déjà divorcés. Donc, je suis arrivé à connaître très vite la situation de patchwork. J'ai pratiquement grandi dans cette réalité, qui est la réalité de la vie de beaucoup de gens aujourd'hui. Mais j'ai fait aussi l'expérience de la bonté essentielle de la famille. Malgré toutes les crises, toutes les idéologies que nous devons dénoncer et appeler clairement par leur nom, malgré tout cela, le mariage et la famille sont la cellule de base de la vie humaine et de la société.

Personnellement, j'ai ressenti au Synode l'absence de deux éléments : l'attention aux enfants et la considération de la famille comme vaste réseau de relations (y compris les grands-parents, petits-enfants, oncles ...). Il me semble que le Synode a été fait pour présenter la famille nucléaire : femme, mari et les enfants, et a examiné la situation du point de vue des époux. Vous ne pensez pas qu'une approche du point de vue des enfants et une considération des familles avec les liens qu'elles sont en mesure de créer auraient permis d'évaluer les choses différemment, de façon plus complète ?

Au cours du Synode nos interventions ont presque exclusivement porté sur la structure de l'homme-femme-enfant. Je me suis souvenu - d'autres l'ont repris et cela a été finalement inclus dans le document final du Synode - que, lorsque deux personnes se marient religieusement ou commencent une vie de couple, il y a toujours deux familles concernées. C'est un fait élémentaire, de tous les jours, parfois marqué par des difficultés, qui concerne chaque mariage. La famille est le premier lien social dans la société.

Peut-être notre regard sur le mariage est si abstrait que nous oublions que depuis des siècles et des millénaires, le mariage a été surtout une alliance entre deux familles...

Au synode il a été parlé sérieusement de la situation en Afrique, où le mariage traditionnel se fait encore, même surtout, entre les deux familles. Mais en général, notre compréhension du mariage de deux personnes isolées qui forment un couple est encore très abstraite. Derrière la rencontre entre un garçon et une fille qui conduit au mariage il y a tout un réseau de relations, il y a deux familles concernées. L'Église doit avoir une parole forte

pour soutenir la réalité de ce réseau de familles, qui constitue le tissu de base de la société.

Comment regarder et quelle attitude adopter, à votre avis, vis-à-vis des couples qui vivent en situation irrégulière ?

Au dernier Synode, j'ai proposé une clé de lecture qui a causé beaucoup de discussions dont il est encore question dans la *Relatio post disceptationem*, mais qui ne sont plus présentes dans le document final, la *Relatio Synodi*. Il s'agissait d'une analogie avec la clé de lecture ecclésiologique donnée par *Lumen Gentium*, la constitution sur l'Église, dans son article 8. La question est : "Où est l'Église du Christ ? Où est-elle incarnée concrètement ? Existe-t-elle vraiment l'Église de Jésus-Christ, qu'il désirait et a fondée ? ". À cela, le Concile a répondu par la fameuse déclaration : "L'unique Église du Christ subsiste dans l'Église catholique", *subsistit in Ecclesia catholica*. Ce n'est pas une identification pure et simple, comme dire que l'Église de Jésus-Christ est l'Église catholique. Cela a été déclaré par le Concile : "subsiste dans l'Église catholique", ensemble avec le Pape et les évêques légitimes. Le Concile ajoute cette phrase, qui est devenue la clé : "...bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures, éléments qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Église du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique". D'autres confessions, d'autres Églises, d'autres religions ne sont pas purement et simplement rien.

L'ecclésiologie de Vatican II exclut le tout ou rien. Tout cela se réalise dans l'Église catholique, mais il y a des éléments de vérité et de sainteté dans d'autres Églises, et même dans d'autres religions. Ces éléments sont des éléments de l'Église du Christ, et de par leur nature, tendent vers l'unité catholique et l'unité du genre humain, vers lequel l'Église elle-même tend, par anticipation, pour ainsi dire, du grand projet de Dieu qui est une unique Famille de Dieu, l'humanité. Cette clé de lecture justifie cette approche du Concile, par laquelle il ne considère pas d'abord ce qui manque dans les autres Eglises, les communautés ou religions chrétiennes, mais ce qui s'y trouve de positif. S'y recueillent les *semina Verbi*, comme cela a été dit, les semences de la Parole, des éléments de vérité et de sanctification.

Comment cette idée peut-elle être appliquée, à votre avis, à la famille ? Pensez-vous qu'il y a des éléments de sanctification et de vérité, qui sont des éléments positifs, sous les formes imparfaites de mariages et de familles ? Dans ces formes, il manque l'alliance du mariage sacramentel explicite. Mais cela ne semble pas empêcher qu'il y a aussi des éléments qui sont presque des promesses de cette alliance : la fidélité, l'attention à l'autre, le désir de faire famille. Ce n'est pas tout, mais c'est déjà quelque chose. Est-il possible de reconnaître ces "semences" de la vérité à propos de la famille, que les pasteurs peuvent ensuite aider à faire grandir et mûrir ?

Je viens de proposer d'appliquer cette interprétation à la réalité ecclésiologique du sacrement de mariage. Parce que le mariage est une

Eglise en miniature, *l'ecclesiola*, la famille comme une petite Église, il semble légitime d'établir une analogie et de dire que le sacrement du mariage est pleinement réalisé, là où justement il est un sacrement entre un homme et une femme qui vivent dans la foi, etc. Mais cela n'empêche pas que, en dehors de cette réalisation complète du sacrement du mariage, il y a des éléments de mariage qui sont des signaux d'attente, des éléments positifs.

Par exemple, envisager un mariage civil...

Oui, nous le considérons comme quelque chose de plus qu'une simple union de fait. Pourquoi ? C'est un simple contrat civil qui, du point de vue de l'Église, n'a pas de sens. Mais nous reconnaissons que, dans le mariage civil, il y a plus d'engagement, donc une plus grande alliance, que dans une simple union de fait. Deux personnes se sont engagées devant la société, les hommes et eux-mêmes, en une alliance plus explicite, légalement ancrée avec des sanctions, des obligations, des devoirs, des droits ... L'Église croit que cela va un peu plus loin que de simplement vivre ensemble. Il y a dans ce cas une plus grande proximité avec le mariage sacramentel. Comme une promesse, un signe d'attente. Au lieu de dire tout ce qui manque, on peut approcher ces réalités, en notant les choses positives qui existent dans cet amour qui se stabilise.

Pour le Synode, la qualité du regard sur des situations qui ont des défaillances objectives sera importante.

Nous devons nous pencher sur les nombreuses situations de coexistence non seulement du point de vue de ce qui manque, mais aussi du point de vue de ce qui est déjà promesse, de ce qui est déjà présent. En outre, le Concile ajoute que, même si la sainteté dans l'Église est toujours réelle, toutefois elle est composée de pécheurs et elle progresse sur le chemin de la conversion (LG 8). Elle a toujours besoin de purification. Un catholique ne peut pas se mettre sur un échelon plus élevé que les autres. Il y a des saints dans toutes les Églises chrétiennes, et même dans d'autres religions. Jésus a dit à deux reprises à des païens, une femme et un officier romain : "une telle foi en Israël, je ne l'ai pas trouvée." Une vraie foi, que Jésus a trouvée en dehors du peuple élu.

Si nous appliquons cela au mariage, l'écart n'est pas entre ceux qui vivent un mariage sacramentel - et sont, pour ainsi dire, dans l'ordre - et tout le reste de l'humanité, qui vit avec difficulté des réalisations imparfaites de ce que devrait être le sacrement de mariage...

Ceux qui ont la grâce et la joie de vivre le mariage sacramentel dans la foi, l'humilité et le pardon mutuel, la confiance en Dieu qui agit dans notre vie quotidienne, savent regarder et discerner dans un couple, en union de fait, les éléments d'un véritable héroïsme, de la vraie charité, d'un véritable don réciproque. Bien que nous devions dire : "Il n'y a pas encore une pleine réalité du sacrement." Mais qui sommes-nous pour juger et dire qu'il n'existe pas en eux des éléments de vérité et de la sanctification ? L'Église est un peuple que Dieu attire à Lui et dans lequel tous sont appelés. Le rôle de

l'Église est d'accompagner chacun dans une croissance, dans un chemin. En tant que pasteur, je ressens cette joie d'être sur la route, parmi les croyants, mais aussi parmi de nombreux non-croyants.

Nous nous rendons compte que, d'une part, il est nécessaire et il est bon d'avoir des critères objectifs, nous en avons besoin, mais, d'autre part, ces critères n'épuisent toute la réalité...

Je prends un exemple très simple qui concerne un homme et une femme. Leur premier mariage était civil, parce que lui était déjà divorcé, et ils se sont ensuite épousés civilement. Ce mariage a été un échec et ils se sont séparés. La femme a un second mariage. Dans ce cas, le mari n'a pas été épousé religieusement et quant à elle, elle a été épousée seulement civilement. Ils ont donc pu célébrer le sacrement de mariage. Objectivement, c'est justifiable, c'est correct. Mais qu'arriverait-il si le mari de la première femme n'avait pas été divorcé ? S'il y avait eu un premier mariage religieux, qui a abouti à l'échec pour des raisons différentes et a finalement conduit à une deuxième union, ce serait irrégulier. Cela devrait nous rendre dociles à l'ordre objectif, mais aussi attentifs aux complexités de la vie. Il y a des cas dans lesquels seulement dans un deuxième ou même un troisième mariage, les gens découvrent vraiment la foi. Je connais une personne qui a vécu très jeune un premier mariage religieux, apparemment sans la foi. Ce fut un échec, qui a été suivi d'un deuxième et même d'un troisième mariage civils. Seulement alors, pour la première fois, cette personne a découvert la foi et est devenue croyante. Par conséquent, il ne s'agit pas de mettre de côté les critères objectifs, mais, dans l'accompagnement, je dois me tenir aux côtés de la personne sur son chemin.

Donc, que faut-il faire dans ces circonstances ?

Les critères objectifs nous disent clairement qu'une certaine personne encore liée par un mariage sacramentel ne peut pas participer pleinement à la vie sacramentelle de l'Église. Subjectivement, cette situation est vécue comme une conversion, comme une véritable découverte dans sa propre vie, au point que l'on peut dire, d'une certaine façon - différente, mais analogue au privilège paulin - que, pour le bien de la foi, un pas peut être franchi qui aille au-delà de ce que dirait objectivement la règle. Je pense que nous sommes confrontés à quelque chose qui aura une grande importance au cours du prochain Synode. Je ne cache pas, à ce sujet, que j'ai été choqué par la manière dont un mode de pensée purement formaliste manie la hache de *l'intrinsece malum*. (2).

Vous touchez un point très important. Pourriez-vous approfondir ? Quel est le problème lié à ce qu'on définit comme "intrinsece malum" ?

Dans la pratique, il exclut toute référence à l'argument de convenance qui, pour Saint Thomas, est toujours un moyen d'exprimer la prudence. La convenance n'est ni utilitarisme, ni pragmatisme facile, mais un moyen d'exprimer un sentiment de justesse, d'idoinéité, d'harmonie. Sur la question

du divorce, ce genre d'argument a été systématiquement exclu par nos moralistes intransigeants. S'il est mal compris, *l'intrinsece malum* supprime la discussion sur les circonstances et sur les situations, par définition complexes, de la vie. Un acte humain n'est jamais facile, et le risque est de "coller" d'une manière factice ce qui est une véritable articulation entre l'objet, le but et les circonstances, et qui devrait plutôt être compris à la lumière de la liberté et de l'attraction pour le bien. Cela réduit l'acte libre à l'acte physique de sorte que la clarté de la logique évite toutes les discussions morales et toutes les circonstances. Le paradoxe est que, en mettant l'accent sur *l'intrinsece malum*, se perd toute la richesse, je dirais presque la beauté, d'une articulation morale, qui se retrouve inévitablement anéantie. Non seulement l'analyse morale des situations est rendue univoque, mais elle demeure également coupée de tout regard approfondi sur les conséquences dramatiques du divorce : les effets économiques, pédagogiques, psychologiques, etc. Cela est vrai pour tout ce qui touche les thèmes du mariage et de la famille. L'obsession de *l'intrinsece malum* a donc tellement appauvri le débat que nous sommes privés d'un large éventail d'arguments en faveur de l'unicité, de l'indissolubilité, de l'ouverture à la vie, du fondement humain de la doctrine de l'Église. Nous avons perdu le goût d'un discours sur ces réalités humaines. Un des éléments clés du Synode est la réalité de la famille chrétienne, non pas d'un point de vue exclusif, mais inclusif. La famille chrétienne est une grâce, un don de Dieu. Elle est une mission, et de par sa nature - si elle est vécue d'une manière chrétienne - elle est quelque chose digne d'être salué. Je me souviens d'une proposition de pèlerinage pour les familles dont les organisateurs voulaient inviter seulement ceux qui pratiquent le contrôle naturel des naissances. Lors d'une réunion de la Conférence des évêques, nous leur avons demandé comment ils ont fait : "Vous sélectionnez seulement ceux qui pratiquent 100%, le n % ? Comment faites-vous ? ". Par ces expressions un peu caricaturales vous réalisez que si vous vivez la famille chrétienne dans cette perspective, vous devenez inévitablement sectaire. Un monde à part. Si vous recherchez la sécurité, vous n'êtes pas chrétiens, vous vous concentrez uniquement sur vous-mêmes !

Certains veulent avoir des critères objectifs pour pouvoir permettre aux personnes vivant une union irrégulière de participer à la vie sacramentelle de l'Église. Certains pères synodaux ont évoqué la nécessité d'un discernement pastoral. On a aussi parlé d'une pratique pénitentielle par rapport aux couples divorcés remariés qui demandent à avoir accès aux sacrements...

S'il y avait un mariage sacramentel valide, un second mariage est une union irrégulière. Mais il y a toute la dimension de l'accompagnement spirituel et pastoral de personnes qui sont dans une situation irrégulière, où il vous sera nécessaire de discerner entre le tout et le rien. On ne peut pas transformer une situation irrégulière en une régulière, mais il existe aussi des chemins de

guérison, d'approfondissement, des chemins où la loi est vécue étape par étape. Il y a aussi des situations où le prêtre, l'accompagnateur, qui connaît la personne en son for interne, peut arriver à dire : "Votre situation est telle qu'en conscience, dans votre et dans ma conscience de pasteur, je vois votre place dans la vie sacramentelle de l'Église".

Comment éviter les décisions arbitraires ?

Le problème existe déjà, parce que plusieurs pasteurs font ces choix à la légère. Mais le "laissez-faire" n'a jamais été un critère de refus d'un bon soutien pastoral. Ce sera toujours le devoir du pasteur de trouver un chemin qui correspond à la vérité et la vie de la personne qu'il accompagne, sans être en mesure d'expliquer peut-être à tout le monde pourquoi il prend une décision plutôt qu'une autre. L'Église est le sacrement du salut. Il y a beaucoup de chemins et de nombreuses dimensions à explorer en faveur du *salus animarum*.

Parlons donc de l'accueil et de l'accompagnement...

François nous a dit à nous, évêques autrichiens, ce qu'il a dit aussi à bien d'autres : "Accompagnez, accompagnez." J'ai proposé à notre diocèse un chemin d'accompagnement des personnes qui sont dans des situations matrimoniales irrégulières, pour sortir de ce problème répandu par les mass media et qui est devenu une sorte de test du pontificat de François : "Sera-t-il finalement miséricordieux envers ceux qui sont en situation irrégulière?". On attend des solutions générales, alors que l'attitude du Bon Pasteur est avant tout d'accompagner les personnes vivant un divorce et un remariage dans leurs situations personnelles. Le premier point sur lequel je veux insister, ce sont les blessures et les souffrances. Nous devons d'abord observer avant de juger. Mais surtout, lorsque nous parlons de la miséricorde, il faut toujours se rappeler que la première miséricorde à demander n'est pas celle de l'Église, mais la miséricorde envers nos propres enfants. Je formule toujours cette première interrogation : "Avez-vous eu un mariage raté ? Avez-vous fait peser le fardeau de cet échec, le poids de votre conflit sur le dos de vos enfants ? Vos enfants ont-ils été pris en otage par votre conflit ? Parce que, si vous dites que l'Église est sans miséricorde pour les nouvelles unions, il faut d'abord se demander quelle est votre miséricorde envers vos enfants. Très souvent, les enfants portent le poids de votre conflit et de votre échec au long de leur vie".

Et puis il y a la situation du conjoint abandonné, ainsi que celle des enfants.

Nous parlons très peu de ces gens si nombreux, qui restent seuls après un divorce, qui restent sur la touche et qui souffrent de la solitude du fait de l'abandon de leur conjoint. Dans l'Église, y a-t-il une attention particulière envers ces personnes ? Essayons-nous de les suivre, de les accompagner ? Mais il y a d'autres questions : les divorcés remariés ont-ils fait l'effort suffisant de la réconciliation avec le conjoint qu'ils ont abandonné pour une nouvelle union ? Ou sont-ils entrés dans la nouvelle union avec tout le poids

de leur ressentiment, peut-être même leur haine pour le conjoint qui les a abandonnés ? Et enfin, la question la plus sensible à laquelle personne ne peut répondre à leur place : comment votre conscience se situe-t-elle devant Dieu ? Vous avez promis fidélité mutuelle pour la vie, vous avez connu un échec ... Qu'est-ce que cela dit à votre conscience ? Je ne dis pas cela pour pousser à un sentiment de culpabilité, mais la question demeure. J'ai promis quelque chose que je n'ai pu maintenir. La fidélité est une grande valeur. Je n'ai pu maintenir ce que j'ai promis, ou nous n'avons pas été en mesure de le maintenir mutuellement.

Ces questions, cependant, ouvrent un chemin de pénitence et de réconciliation, sinon il n'aurait pas de sens...

Tout cela peut et doit préparer à un chemin d'humilité et à ne pas voir la question de la vie sacramentelle de l'Église uniquement dans la perspective d'une nécessité, mais plutôt comme une invitation à un chemin de conversion qui peut ouvrir de nouvelles dimensions de rencontre avec le Seigneur qui est riche en miséricorde. Il faut également toujours voir ce qui est positif, même dans des situations difficiles, dans des situations de pauvreté. Souvent, dans les familles recomposées, il existe des exemples étonnants de générosité. Je sais que je peux scandaliser quelqu'un en disant cela ... mais vous pouvez toujours apprendre quelque chose des gens qui vivent dans des situations irrégulières objectivement. François veut nous enseigner cela.

Pouvez-vous me parler un peu de votre expérience pastorale ? Y a-t-il des situations particulières qui vous viennent à l'esprit et qui vous semblent importantes ?

Je garde un souvenir inoubliable de l'époque où j'étais étudiant au Saulchoir, le couvent des Dominicains à Paris. Je n'étais pas encore prêtre. Sous le pont de la Seine menant au couvent d'Évry vivait un couple de sans-abri. Elle avait été une prostituée ; lui, je ne sais pas ce qu'il avait fait dans la vie.

Certainement, ils n'étaient pas mariés, ni ne fréquentaient l'église, mais chaque fois que je suis passé par là, je me suis dit : "Mon Dieu, aidez les à marcher dans une vie si dure". Et quand j'ai vu des gestes de tendresse entre eux, je me suis dit : "Mon Dieu, il est grand que ces deux pauvres s'entraident, c'est une grande chose !". Dieu est présent dans cette pauvreté, cette tendresse. Il faut sortir de ce point de vue sur un accès limité aux sacrements pour les situations irrégulières. La question est : "Où est Dieu dans leurs vies ? Et comment moi en tant que pasteur, je peux discerner la présence de Dieu dans leur vie ? Et comment ils peuvent aider à mieux discerner l'œuvre de Dieu dans une vie ?". Nous devons lire la Parole de Dieu in actu entre les lignes de la vie et pas seulement entre les lignes des incunables !

Pour la miséricorde de Dieu y a-t-il des situations irrécupérables à un point tel que l'Église ne peut qu'exclure définitivement l'accès au sacrement de la Réconciliation et de l'Eucharistie ?

Certes, il peut y avoir des situations d'auto-exclusion. Quand Jésus dit : "Mais vous n'avez pas voulu." Devant cela, d'une certaine manière, Dieu est désarmé, parce qu'il nous a donné la liberté ... Et l'Église doit reconnaître et accepter la liberté de dire non. Il est difficile de vouloir concilier à tout prix des situations de vie avec la pleine participation à la vie de l'Église. Cela n'empêchera ni d'espérer ni de prier, et ce sera toujours une invitation à confier une telle situation à la providence de Dieu, qui peut offrir continuellement des instruments de salut. La porte n'est jamais fermée.

Entre autres choses, il y a ceux qui veulent transformer en mariage une union entre personnes du même sexe. Comment trouver, pour accompagner sur le chemin de la foi, les mots réalistes et évangéliques envers les personnes ayant une orientation homosexuelle ?

Nous pouvons et nous devons respecter la décision de créer une union avec une personne du même sexe, de chercher des moyens en droit civil pour protéger leur coexistence et leur situation avec des lois pour assurer cette protection. Mais si on nous demande, si on exige que l'Église dise que ceci est un mariage, eh bien, nous avons à dire : *non possumus*. Ce n'est pas une discrimination envers ces personnes : différencier ne signifie pas discriminer. Cela n'empêche absolument pas d'avoir beaucoup de respect, une amitié, ou une collaboration avec les couples vivant ce genre d'union, et surtout il ne faut pas les mépriser. Personne n'est obligé d'accepter cette doctrine, mais on ne peut pas prétendre que l'Église ne l'enseigne pas.

Vous avez rencontré des situations de personnes homosexuelles qui vous ont interrogé ?

Oui, par exemple, je connais une personne gay qui a vécu pendant des années une série d'expériences, non pas avec une personne en particulier ou la cohabitation, mais des expériences fréquentes avec des personnes différentes. Maintenant, il a trouvé une relation stable. Il y a une amélioration si, seulement sur le plan humain, le pas est fait de ne plus passer d'une relation à l'autre, mais de se stabiliser dans une relation qui ne repose pas seulement sur la sexualité. Vous partagez une vie, vous partagez les joies et les souffrances, vous vous aidez mutuellement. Nous devons reconnaître que cette personne a fait un pas important pour son propre bien et pour le bien des autres, même si, bien sûr, elle n'est pas dans une situation que l'Église peut considérer comme régulière. Le jugement sur les actes homosexuels en tant que tels est nécessaire, mais l'Église ne doit pas regarder d'abord dans la chambre, mais dans la salle à manger ! Nous devons accompagner.

En fin de compte, comment agir correctement, qu'est-ce qui est évangélique, en face de tous ces défis ?

Le pape Benoît a montré magnifiquement dans son enseignement que la vie chrétienne n'est pas d'abord une morale, mais une amitié, une rencontre, une personne. Dans cette amitié, nous apprenons comment se comporter. Si

nous disons que Jésus est notre maître, cela signifie que nous apprenons de lui directement le chemin de la vie chrétienne. Il n'est pas un catalogue de doctrine abstraite ou un sac à dos rempli de lourdes pierres que nous devons prendre, mais il est une relation vivante. Dans la vie et la pratique chrétiennes de la *sequella Christi*, cette voie chrétienne montre sa justesse et ses fruits de joie. Jésus nous a promis que, sur ce chemin, "le Saint-Esprit vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit" (Jn 14,26). Toute la doctrine de l'Église n'a de sens que dans une relation vivante avec Jésus, l'amitié avec lui et la docilité à la direction du Saint-Esprit. Là réside la puissance des gestes de François. Je pense que vraiment vivre le charisme des jésuites et de saint Ignace, c'est d'être disponible au mouvement de l'Esprit Saint. Il y a aussi la doctrine classique de Saint Thomas sur la Loi nouvelle, la Loi du Christ, qui n'est pas une loi extérieure, mais le travail de l'Esprit Saint dans le cœur humain. Bien sûr, nous devons aussi enseigner à l'extérieur, mais parce que c'est une réalité vivante qui doit passer par le cœur. Lorsque nous observons un mariage chrétien vécu, nous percevons la signification du mariage ; et en voyant Mère Teresa en action, dans ses gestes, nous comprenons ce que signifie aimer les pauvres. La vie enseigne la doctrine, plus que la doctrine n'enseigne la vie.

Le Synode a connu des débats et des tensions sur la réconciliation entre doctrine et miséricorde, entre doctrine et pastorale. Comment unir les deux dimensions ?

Nous touchons ici au cœur de la méthode synodale. La doctrine de l'Église est la doctrine du Bon Pasteur. Dans une attitude de foi, il n'y a pas d'opposition entre "doctrine" et "pastoral". La doctrine n'est pas une énonciation abstraite sans lien avec "ce que l'Esprit dit aux Églises" (Ap 2,7). La pastorale n'est pas une réalisation dégradée, même pragmatique, de la doctrine. La doctrine est l'enseignement du "Bon Pasteur" qui manifeste dans sa personne le vrai chemin de la vie, l'enseignement donné par une Église qui marche, va à la rencontre de tous ceux qui sont dans l'attente d'une Bonne Nouvelle, une attente parfois gardée secrètement dans le cœur. La pastorale est une doctrine du salut in actu, Parole de vie pour le monde du "Bon Maître." Il existe une involution entre ces deux dimensions de la Parole de Dieu, dont l'Église est porteuse. La pastorale sans doctrine n'est qu'une "cymbale qui retentit" (1 Co 13,1). La pastorale sans doctrine n'est que "vue humaine" (Matthieu 16:21). La doctrine est d'abord la Bonne Nouvelle : "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle" (Jn 3,16). Elle est l'annonce de la vérité fondamentale de la foi : Dieu a fait usage de la miséricorde. Et tout ce que l'Église enseigne est ce message, ce qui se traduit ensuite dans les doctrines complémentaires, dans une véritable hiérarchie de la vérité tant dogmatique que morale. Nous devons constamment revenir au kérygme, à ce qui est essentiel et donne un sens à l'ensemble de notre corpus doctrinal, en particulier l'enseignement moral.

Il faut être des pasteurs...

Le Pape François appelle chacun de nous, pasteurs, à une véritable conversion pastorale. Dans le discours final du Synode, il a bien résumé ce qu'il voulait dire quand il a dit que l'expérience du Synode est une expérience de l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, composée de pécheurs, ayant besoin de Sa miséricorde. C'est l'Église qui n'a pas peur de manger et de boire avec les prostituées et les publicains. Le Pape exprime parfaitement l'équilibre qui doit caractériser cette conversion pastorale. À la fin de ce discours, tous se sont levés spontanément, et il y a eu un applaudissement unanime et intense. Tout le monde a estimé que c'était le Pape, Pierre, qui avait parlé.

Nous concluons notre conversation convaincus que le Synode ordinaire consacré à la vocation et à la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain sera une nouvelle étape dans un chemin plus large qui nécessite la lucidité de l'esprit, le fruit de l'expérience, et pas seulement du concept. "Il traite d'un chemin pour les êtres humains", me dit le Cardinal. "Outre les consolations, il y a d'autres moments de désolation, de tension et de tentation. Nous sommes tous appelés à un discernement spirituel".

— -

1. A. Spadaro "Église de purs" ou "nasse mêlée" ? Entretien avec Jean-Miguel Garrigues OP "dans Civ. Catt. 2015 II 493-510.
2. Par "acte intrinsèquement mauvais" (*intrinsece malum*) on entend une action dont la connotation morale est telle que, en aucun cas, elle ne changera jamais de négatif à positif. Donc, il s'agit d'un acte considéré comme toujours moralement mauvais, en dehors des intentions nouvelles de celui qui agit et des circonstances.